



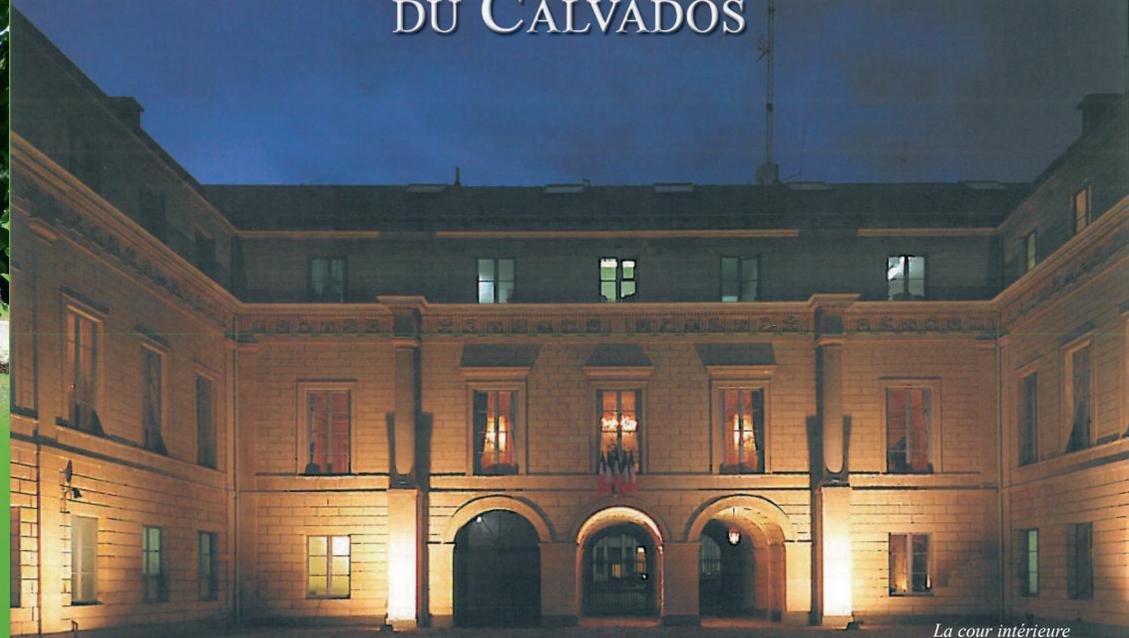
En revanche, l'imposante colonnade de la façade sur jardin de l'aile ouest, qui devait recevoir, en amonagement, les statues des neuf principales villes du département, traduit l'influence de Percier et Fontaine. L'aménagement intérieur des ailes ouest et nord fut exécuté entre 1822 et 1826, d'après les projets originaux de Jean-Baptiste Harou-Romain, mais sous la direction de son fils, Romain Harou-Romain, qui lui avait succédé comme architecte départemental. C'est le style officiel mis à l'honneur par Percier, Fontaine et Berthault qui fut choisi comme le plus approprié au prestige du représentant de l'État dans le département. En effet, si la décoration des appartements privés s'apparente à celle des hôtels parisiens de la même époque, la riche ornementation des quatre pièces de réception en enfilade évoque celle des résidences impériales. Ainsi, le grand salon d'apparat, scandé de colonnes, s'inspire directement de la majestueuse salle de bal du château de Compiègne. À l'inverse, c'est l'esprit archéologique du retour à l'archaïsme hellénique qui présida à la création du vestibule d'honneur, porté par six colonnes d'ordre dorique.

En prévision du passage de Napoléon III à Caen, pour l'inauguration de la ligne de train Paris-Cherbourg et l'achèvement du port militaire de cette ville, on procéda, en 1857 à certains aménagements : l'architecte départemental Léon Marcotte fut chargé de la réalisation de la galerie et du portail qui ferment la cour au sud. Pour la décoration du portail, flanqué de colonnes rostrales, il fit appel à Auguste Lechesne, sculpteur caennais qui travaillait au palais du Louvre. Marcotte créa également, dans l'aile nord, une grande salle à manger officielle dans un style historiciste issu de la Renaissance française, où le préfet Tonnet reçut Napoléon III en mai 1858.

La préfecture du Calvados, bâtiment particulièrement homogène en dépit d'une construction échelonnée sur un demi-siècle, présente la particularité d'être l'une des rares préfectures françaises créées en même temps que l'institution qu'elle abrite. Elle constitue un important témoignage de l'architecture publique néoclassique en Normandie, mais annonce déjà, par la diversité de ses sources d'inspiration, le triomphe de l'éclectisme.

Hervé Pelvillain

## L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE DU CALVADOS



La cour intérieure

«L'hôtel de la préfecture, qui a coûté des sommes énormes au département, est un type inachevé du laid moderne». Le jugement sans appel émis peu avant 1870 par Guillaume Trébutien, érudit caennais et ami de Jules Barbey d'Aurevilly allait jeter pour des décennies, dans l'opinion locale, le discrédit sur un bâtiment qui constitue pourtant un bel exemple d'architecture publique néoclassique et sur l'œuvre majeure de Jean-Baptiste Harou-Romain, architecte peu connu aujourd'hui mais estimé en son temps.

Les services préfectoraux furent d'abord installés dans l'ancienne abbaye Saint-Étienne de Caen, où ils succédaient aux éphémères services de l'administration du Directoire. Le premier préfet du Calvados, Collet-Descotils, fut nommé le 23 ventôse an VIII. En 1806, lorsqu'il fut décidé d'affecter les bâtiments conventuels au lycée impérial, le préfet Caffarelli du Falga transféra ses bureaux dans l'ancien collège des Jésuites - établissement rattaché à l'Université depuis l'expulsion des pères en 1762, puis définitivement fermé en 1803 - et fit l'acquisition, pour y installer sa résidence, d'un hôtel particulier situé à proximité. Cet hôtel, composé de trois corps de bâtiment en fer à cheval, avait été construit par le comte Gosselin de Manneville, ancien maire de Caen, dans le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Lorsque Napoléon I<sup>er</sup>, qui se rendait à Cherbourg pour y superviser les travaux de construction du port militaire, fit étape à Caen les 22 et 23 mai 1811, la résidence préfectorale, jugée trop modeste, ne fut pas en état de l'accueillir. Aussi décida-t-il, dès le 25 mai, d'attribuer une somme de 150 000 F pour la création d'un édifice plus prestigieux. La réalisation en fut confiée à Jean-Baptiste Harou-Romain.



*Vue en enfilade des salons*



*Le salon des abeilles avec coupole*

### Architecture fonctionnelle...

Né en 1761 à Bernay, dans l'Eure, élève de Leroy à l'Académie royale, Jean-Baptiste Harou, dit Harou-Romain, fut deuxième «Grand Prix» d'architecture en 1788 pour son projet de trésor royal. Membre de la «société populaire et républicaine des Arts» dès 1791, il occupa une place officielle dans les institutions artistiques révolutionnaires et fut, notamment, l'un des onze architectes nommés dans le premier «Jury des Arts» mis en place par la loi du 9 frimaire an III «pour juger des ouvrages de peinture, sculpture et architecture présentés aux divers concours ouverts par les décrets de la Convention». Il fut le premier architecte départemental du Calvados, fonction dont la création correspondait à la volonté impériale de promouvoir en province la politique de grands travaux initiée dans la capitale.

Plusieurs projets furent successivement présentés. Seuls deux d'entre eux sont conservés, mais ils suffisent à faire comprendre l'émergence d'un type architectural parfaitement adapté aux nécessités de l'administration préfectorale naissante. Le premier dessin, un long bâtiment de plan rectangulaire animé par un puissant avant-corps central, est essentiellement celui de la résidence privée. La vocation publique et administrative du lieu n'est affirmée que par la présence d'un salon d'apparat, une salle d'audience et d'un cabinet de travail. Le second présente un édifice composé de trois corps de bâtiments rectangulaires, aux fonctions individualisées, disposés en retour d'équerre autour d'une cour d'honneur. L'aile ouest, dévolue aux appartements et l'aile est, siège des bureaux, convergent vers l'aile nord qui abrite les salons de réception. Ce parti fonctionnel de distribution des espaces intérieurs se retrouve également dans la hiérarchisation des niveaux : pièces de service et locaux administratifs occupent le rez-de-chaussée, tandis qu'appartements et bureaux du préfet sont placés à l'étage.

Les plans définitifs furent approuvés en mars 1812. Les travaux aussitôt commencés, furent interrompus dès 1813 à l'amorce du déclin du régime impérial. Ils ne reprirent qu'en 1817 mais n'étaient pas encore terminés à la mort de l'architecte survenue en 1822.

Les ailes occidentales et septentrionale, qui s'élevaient à l'emplacement des communs de l'hôtel de Manneville, étaient seules réalisées lors du passage de la duchesse d'Angoulême en 1827.

Les services administratifs logeaient toujours dans l'ancien collège des Jésuites et dans le corps de logis principal de l'hôtel de Manneville. Ces locaux étant devenus trop étroits ou trop vétustes, on décida, en 1817, d'achever le bâtiment préfectoral. Le chantier fut confié à l'architecte départemental Paul Verolle qui respecta scrupuleusement le projet initial. L'ancien hôtel fut démoli en 1848 et l'aile des bureaux élevée entre 1849 et 1851.

### ...et apparat préfectoral

La tradition française de la composition d'ensemble, adaptation originale du plan d'un hôtel privé à un bâtiment officiel, s'oppose à la forte inspiration italienne des élévations à deux niveaux surmontés d'un étage attique, où les lignes horizontales l'emportent sur les verticales, les pleins sur les vides. En outre, le jeu des pilastres, l'appareil à refend et la frise dorique - ornée des symboles des compétences préfectorales - qui court sur l'ensemble des façades, font référence aux créations de Palladio.



*Le salon Napoléon III*



*Le salon bleu*



*La salle à manger dorée, ancien grand salon d'apparat s'inspirant de la salle de bal de Compiègne*